



---

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Lyon, le 9 juillet 2019

## Travaux sur l'autoroute A47 au niveau de la commune de Givors

Une importante phase de travaux est en cours jusqu'au 30 septembre 2019 sur le pont traversant le Rhône à Givors, sur l'A47 entre Saint-Étienne et Lyon. Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, rappelle la nécessité de ces travaux pour garantir la sécurité des usagers et améliorer la qualité de la chaussée. Il comprend les difficultés que ce chantier engendre pour les usagers de cet axe très fréquenté. Il appelle à la vigilance chaque conducteur, de véhicule privé ou professionnel, pour garantir la sécurité de l'ensemble des usagers.

Les usagers sont invités à consulter les sites [www.dir-centre-est.fr](http://www.dir-centre-est.fr) et [coraly.com](http://coraly.com) pour connaître tous les itinéraires de déviation et les conditions de trafic en temps réel. Ces recommandations d'itinéraire sont plus fiables que celles des GPS et autres applications de navigation, qui n'intègrent pas toujours les travaux.

Les conducteurs en provenance de Clermont-Ferrand souhaitant rejoindre le sud de l'agglomération lyonnaise ou Valence sont invités à suivre l'itinéraire alternatif : quitter l'A72 pour rejoindre l'A89 à Balbigny et suivre la direction Lyon, pour ensuite rejoindre l'A6 direction Paris, puis la rocade Est par l'A466.

Il est fortement déconseillé aux conducteurs de voitures ou de poids-lourds se rendant à Lyon de quitter l'autoroute A47 pour traverser la commune de Givors. Cet itinéraire crée des embouteillages dans le centre de Givors. Il ne diminue pas le temps de parcours.

Un itinéraire alternatif n'est pas toujours possible. Les conditions de circulation risquent de rester difficiles à certains moments de la journée, durant les prochaines semaines. Le préfet recommande aux usagers de rester patients et prudents en toutes circonstances. Les manœuvres susceptibles de mettre en danger les autres usagers et les conducteurs eux-mêmes doivent être proscrites.

Certains conducteurs ont eu un comportement dangereux. Ils ont réalisé des demi-tours sur la bretelle 9.2 de l'A47 (piscine de Givors). Pour éviter qu'un drame ne se produise, des contrôles sont mis en place par les CRS. Il est rappelé que les contre-sens sont responsables de 6% des accidents mortels sur l'autoroute.

Le préfet rappelle que, en application de l'article R421-6 du Code de la route, le fait de conduire en marche arrière ou à contresens sur l'autoroute est puni de:

- une contravention de classe 4 et l'amende qui s'y rapporte, soit 135 € ;
- le retrait de plein droit de quatre points sur le permis de conduire ;
- la peine complémentaire d'une suspension de trois ans maximum du permis de conduire peut également être prononcée.

---

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle

Clément COTI – 07 72 35 63 75

---

Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03  
Standard : 04.72.61.60.60 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefethone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes